



VILLE DE
Millau
www.millau.fr

COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, à la Halle Viaduc,
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle
GAZEL

Nombre de conseillers : **ETAIENT PRESENTS** : Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Thierry PEREZ-LAFONT, Aurélie ESON, Nicolas WOUREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOUT, Maguelone GUIBERT, Lisa SUDRE, Sophie TARROUX, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Christelle SUDRES BALTRONS, Thierry SOLIER, Karine HAUMAITRE,

En exercice.....35
Présents.....28
Votants.....31

Objet :

RAPPORTEUR :
Madame BACHELET
Délibération numéro :
2022/134
Budget annexe de la
restauration : décision
modificative
budgétaire n° 2

ETAIENT EXCUSES : Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Frédéric LAUR, Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Philippe RAMONDENC

PROCURATIONS : Charlie MEDEIROS pouvoir à Thierry PEREZ-LAFONT, Fabrice COINTOT pouvoir à Jean-Pierre MAS, Alain NAYRAC pouvoir à Christelle SUDRES BALTRONS

Nota - La Maire certifie que cette délibération a été publiée sur le site de Ville le 3 octobre 2022, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 22 septembre 2022
La Maire

Monsieur Valentin ARTAL est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur BILLAUD, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment pris en ses articles L.1612-11, L.2311-5 et L.2313-1 ;

Vu l'arrêté du 09 décembre 2021 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu la délibération n°2021/236 du conseil municipal du 20 décembre 2021 approuvant le budget primitif 2022 de la ville de Millau ;

Vu la délibération n°2022/048 du conseil municipal du 7 avril 2022 approuvant la décision modificative n°1 du Budget annexe de la restauration,

Considérant que la décision modificative susvisée n°1 de 2022 du budget annexe de la restauration a repris les résultats de l'exercice 2021 et inscrit des crédits complémentaires à la suite de l'évolution des prix des énergies, des denrées alimentaires et de la prise en compte de l'augmentation des salaires consécutivement au dégel du point d'indice ;

Considérant que la décision budgétaire modificative n°2 du budget annexe de la restauration a vocation à intégrer un complément de crédits à hauteur de 29 000 euros sur la ligne 62871 « remboursement de frais à la collectivité de rattachement » et 1 300 euros pour la maintenance CVC chauffage climatisation de la cuisine centrale pour le second semestre 2022 ;

Considérant que les dépenses nouvelles sont financées par un complément de subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 30 300 euros ;

Considérant que la décision budgétaire modificative n°2 du budget annexe de la restauration mouvemente uniquement la section de fonctionnement en dépenses et recettes et s'équilibre à la somme de 30 300 euros.

Considérant que ces inscriptions budgétaires sont retracées dans les tableaux ci-dessous ;

Section de fonctionnement - Dépenses et recettes

- Dépenses

Chapitre	LIBELLE	BUDGET PRIMITIF	DM2	
			PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	DEPENSES			
011	Charges à caractère général	1 573 276,00	30 300,00	30 300,00
	60611 : Fourn. Non stockable eau et ass	3 600,00		0,00
	60612 : fournitures non stockable énergie élec	64 000,00		0,00
	60612 : gaz	25 000,00		
	60622 : carburants	9 476,00		
	60623 : alimentation	715 000,00		
	60624 : produits de traitement	7 000,00		
	60632 : fournitures petit équipement	20 000,00		
	60636 : vêtements de travail	3 000,00		
	6064 : fournitures administratives	1 000,00		
	6068 : autres matières et fournitures	5 500,00		
	611 : contrat de prestations de service	3 000,00		
	6135 : locations mobilières			
	615221 : entretien des bâtiments publics	2 500,00	1 300,00	1 300,00
	61558 : autres biens mobiliers	27 550,00		
	6156 : maintenance	550,00		
	617 : mission d'accompagnement cuisine			
	6182 : documentation générale et technique	100,00		
	6226 : honoraires	1 600,00		
	6228 : divers	1 900,00		
	6231 : Annonces et insertions	400,00		
	6236 : catalogues et imprimés			
	6262 : frais de télécommunication	1 000,00		
	627 : services bancaires et assimilés	500,00		
	6281 : concours divers	3 000,00		
	6283 : frais de nettoyage des locaux	400,00		
	62871 : à la collectivité de rattachement	677 200,00	29 000,00	29 000,00
023	Virement à la section d'investissement	122 915,00		0,00
042	Op. D'ordre de transfert entre les sections	34 969,00	0,00	0,00
	6811 : Dot. Amort. Immob. Incorp. Et corp	34 969,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
	6541 : admission en non-valeur			
	6542 : perte sur créances irrécouvrables			

	65888 : charges diverses de gestion courante			
66	Charges financières	20 775,00	0,00	0,00
	66111 : intérêts réglés à l'échéance	20 775,00		
	66112 : intérêts rattachement des ICNE			
67	Charges exceptionnelles	0		
	673 : titres annulés			
	678 : autres charges exceptionnelles			
002	Déficit reporté			0,00
	TOTAL DEPENSES	1 751 935,00	30 300,00	30 300,00

- Recettes

	RECETTES			
70	Ventes	1 174 675,00	0,00	0,00
	7066 : redev. Droits et serv. À caractère social	835 792,00		
	7067 : redevances, droits des peri scolaires	338 883,00		0,00
74	Dotations, subv, participation	0	0,00	0,00
	7478 : subventions particip. Autre org.			0,00
75	Autres produits de gestion courante	577 260,00	30 300,00	30 300,00
	7552 : participation de la ville au déficit	577 260,00	30 300,00	30 300,00
77	Produits exceptionnels	0	0,00	0,00
	774 : subventions exceptionnelles			0,00
	7788 : autres produits exceptionnels			
79	Transfert de charges	0		
	7911 : indemnité de sinistre			
	797 : transfert de charges exceptionnels			
013	Atténuations de charges	0		
	70871 : Collectivité de rattachement (pour BA.)			
002	Excédent reporté			0,00
	TOTAL RECETTES	1 751 935,00	30 300,00	30 300,00

Section d'investissement - Dépenses et recettes

Chapitre	LIBELLE	BUDGET PRIMITIF	DM2	
			PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	DEPENSES			
16	Emprunts et Dettes Assimilés	98 284,00		
	1641 : emprunts en euros	98 284,00		
20	Concession. Droits similaires brevets licences	12 000,00	0,00	0,00
	2051 : concession droits similaires brevets licences	12 000,00		
21	Immobilisations corporelles	339 710,20	0,00	0,00
	21318 : autres bâtiments publics	260 000,00		
	21571 : matériel roulant	25 000,00		
	2158 : autres installations, mat et outillage tech	54 710,20		
	2182 : matériel de transport			
	2184 : mobilier			
22	Mise à disposition	0,00	0,00	0,00
	2238 locaux mis à disposition			
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	2312 : terrains			0,00
	2313 : Constructions			
	2315 : installation, matériel et outillage			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
001	Déficit reporté	112 383,82		0,00
	TOTAL DEPENSES	562 378,02	0,00	0,00
	RECETTES			
021	Virement de la section de fonctionnement	122 915,00		
040	Op. D'ordre de transfert entre les sections	34 969,00	0,00	
	281571 : matériel roulant	5 671,00		
	28158 : Autres amortissements	25 799,00		
	28182 : Immobilisations corp. Mat. Transport	3 243,00		
	28183 : Matériel de bureau et informatique	47,00		
	28184 : Immobilisations corporelles mobilier	209,00		
	28188 : Immobilisations corporelles - autres			
10	Dotations, fonds divers et réserves	119 494,02	0,00	0,00
	1068 : excédent fonctionnement capitalisé	119 494,02		
16	Emprunts et Dettes Assimilés	285 000,00	0,00	0,00
	1641 : emprunts en euros	285 000,00		0,00
	16449 : Ops afférentes à l'option de tirage			
	16882 : ICNE			
18	Compte de liaison affectation	0,00		0,00
	181 : compte de liaison			0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00		
	282581 : Dot. Amort. Biens M à D			
	28283 : Dot.Amot. Biens M à D			
	28188 : autres			
481	Charges à répartir / plusieurs exercices			
001	Excédent d'investissement reporté			0,00
	TOTAL RECETTES	562 378,02	0,00	0,00

Aussi, après avis favorable de la Commission municipale des finances du 14 septembre 2022,
le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

**1- D'ADOPTER LA PRÉSENTE DÉCISION BUDGÉTAIRE
MODIFICATIVE.**

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois
et an susdits.

Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Emmanuelle GAZEL

La Maire de Millau

La Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa
publication.